

TRIBUNAT.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR CARRION-NISAS,

*Sur la motion relative au Gouvernement
héréditaire.*

Séance extraordinaire du 11 floréal an 12.

TRIBUNS,

Je ne saurois dissimuler que c'est en partie un mouvement personnel qui m'a porté à prendre la parole après tant d'orateurs distingués.

